



PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SIMANDRES

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de Novembre, le Conseil d'Administration du CCAS régulièrement convoqué, s'est réuni EN SESSION ORDINAIRE au nombre prescrit par la loi dans la salle de l'Inverse de Simandres, sous la présidence de séance de Monsieur Michel BOULUD.

Date de convocation : 13 novembre 2024

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Présents : Mesdames : Nathalie PANSIOT, Isabelle LUIZET, Clotilde GERARDIN, Christianne VINALS, Jeannine POMMIER, Eliane FOCE, Martine MARTINEZ,

Messieurs : Michel BOULUD, Yves CASTIN, Jacky JOURDAN

Absents : Mesdames Frédérique LEPERS, Anne-Sophie VERDIEL, Véronique ALLAIS,

Secrétaire : Madame Martine MARTINEZ

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 28 août 2024

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune question. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

1. Bilan Vaccination

Madame Nathalie PANSIOT présente le bilan du 7 Novembre 2024 :

100 gripes (98 en 2023 et 87 en 2022) et 59 COVID (65 en 2023).

Les Créneaux de RDV étaient d'1/4h et les horaires limités de 14h à 17h (versus 17h30 en 2023).

Nous avons recensé 7 annulations (4 gripes / 3 COVID ou personnes qui ne se sont pas présentées).

Nous n'avons eu aucun retour de personnes malades suite à la vaccination.

Les points positifs sont les suivants :

- Fin vers 17h10 malgré le retard initial.
- Mise à disposition de tout le matériel par la pharmacie.
- Présence d'un médecin, d'une infirmière et de Mélina du CPTS.
- Appel des numéros de passage.
- Pas de prise en charge de la facturation par le CCAS.
- Une équipe CCAS bien présente et motivée !

Les Points à améliorer :

- Présence de l'infirmière et du médecin 30mn avant le démarrage pour commencer à l'heure.
- Limiter le nombre de personnes sur les 1ers créneaux afin de laisser la mise en route se faire.
- Mise en œuvre d'un nouveau schéma facturation et traçabilité : améliorer le stand administratif post vaccination pour meilleur accueil des personnes et bien respecter la confidentialité.
- Etudier la possibilité de supprimer la feuille de soin COVID (quid si 2 infirmiers ?) ou préparer à l'accueil ? A discuter avec l'équipe médical et CPTS.
- Proposition d'organisation : 2 personnes à l'accueil + 1 personne à l'appel des numéros + 2 personnes à la saisie DMP avec mode opératoire (à vérifier) + 2 personnes au gouter.
- Modifier la disposition de la salle : avec plus de place pour le gouter (6 tables cette année) et plus central, tout en intégrant le circuit avec l'étape administrative.

2. Vote subvention colis amis de Châteauvieux

Un retour sur la réunion de préparation du 6 novembre 2024 a été fait par Madame Martine MARTINEZ.

Un point a été fait sur les présents au Noël des municipalités le samedi 14 décembre après-midi. Mme Clotilde GERARDIN sera présente, à confirmer la présence de M Michel BOULUD et/ou de Mme Eliane FOCE.

Madame Nathalie PANSIOT propose au Conseil d'Administration qu'une participation soit allouée à l'Association des enfants et amis de CHATEAUVIEUX pour les fêtes de Noël 2024. Aujourd'hui, sept personnes de la commune sont accueillies au sein de la maison de retraite de CHATEAUVIEUX.

Le Conseil d'Administration du CCAS après avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE d'allouer à l'Association des enfants et amis de CHATEAUVIEUX une participation de **245 € (35€x7) pour l'année 2024.**

Les échanges ont par ailleurs porté sur les critères d'admission qui mériteraient d'être expliqués pour plus de transparence.

Pour les colis pour les autres EHPAD, (Mme COLIN à Chaponnay et Mme GENIN à Vernaison). Il a été validé de voir chez VIVAL la réalisation d'un colis pour le même montant.

3. Organisation repas de Noël et distribution colis de Noël

Le retour des coupons :

- Le repas de Noël :

Nous comptons 77 repas hors membres CCAS (2023 : 87, 2022 : 66).
Le repas de Noël est prévu le Samedi 7 Décembre 2024 à 12h.

Les actions suivantes sont définies :

- Le nombre de repas est à confirmer au traiteur avec le choix de nappes et serviettes de couleur vert anis et prune/bordeaux.
- La préparation se fera le vendredi 6/12 à 17h : Mme Nathalie PANSIOT confirme avec le traiteur la possibilité de récupérer les nappes et les serviettes voire la vaisselle pour démarrer l'installation le vendredi soir. L'heure de RDV du Samedi sera confirmé en fonction, pas avant 10h.
- Prévoir des barquettes en cas d'absence pour amener le repas à domicile.
- Mme Nathalie PANSIOT commande les boissons et le vin et prévoit l'achat de clémentines et papillotes.
- A prévoir pour le jour J : distribution les formulaires concernant le sondage covoiturage et formulaire du registre nominatif.

Le menu validé est le suivant :

Mise en bouche

Sablé de parmesan et son œuf de caille poêlé, brochette magret de canard et foie gras sur poires caramélisées, mini burgers saumon gravlax

Entrée

Charlotte homard et avocat

Plat principal

Civet de chevreuil sauce grand veneur

Garniture : flan de pleurotes aux éclats de marrons, duo de patate douce

Fromage blanc ou sec

Dessert

Assiette gourmande

Mini brownie crème anglaise, crème brûlée, nougat glacé, chou chantilly

Café

- Les Colis de Noël :

Nous comptons 155 colis (2023 : 137, 2022 : 152)

Nous avons commandé 157 colis pour d'éventuels retardataires.

La date de livraison est prévue le 16/12 pour une distribution le 18/12 après-midi salle de l'inverse et à domicile. Les CME et CMJ seront présents pour la distribution.

4. Retour rencontre Maison du Rhône

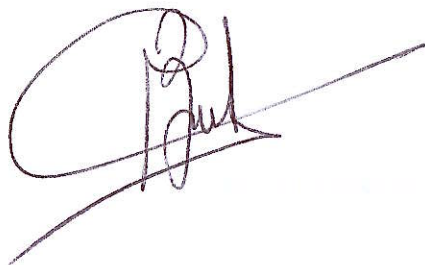
Mme MARTINEZ et Mme PANSIOT ont partagé les retours suite à la rencontre avec Mme FAYOLLE et FABREGUES de la Maison du Rhône. Cet échange riche a permis de clarifier les interlocuteurs et une rencontre locale à Saint-Symphorien d'Ozon sera planifiée début 2025

5. Questions diverses

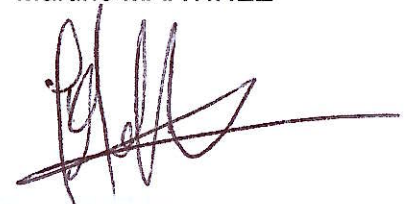
- Retour d'un 2ème dossier ASH pris en charge.
- 2 grilles de fragilités complétées et transmises au CPTS pour 2 couples simandrins. Pour l'instant pas de nouvelles, il faut les relancer.
- 1 logement T2 SEMCODA libéré avec proposition de candidats
- Financement pour poursuivre CROMS marche. Par contre, l'information sur la possibilité de financement pour la danse ne sera connue qu'en Janvier.
- Proposition d'ateliers créatifs avec « Sous le Cerisier » (écriture et crochet). Le prix est de 45€/heure pour 4 à 6 personnes.
- Proposition du programme SILVER XIII pour la prévention des chutes (10 séances, 60 ans et +). Mme PANSIOT vérifie la gratuité de cette activité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le président de séance,
Michel BOULUD



La secrétaire de séance,
Martine MARTINEZ



**Centre Communal d'Action Sociale
 Commune de SIMANDRES**

Délibération
N° 2024/08

Nomenclature
7 / 7.5 / 7.5.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
13	10	10

Séance du 18 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit novembre à 18 heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni EN SESSION ORDINAIRE dans la salle de l'Inverse de Simandres, sous la présidence de Monsieur Michel BOULUD

Date de convocation : 13 novembre 2024
 Date d'affichage : 13 novembre 2024

- Présents :** Mesdames : Nathalie PANSIOT, Isabelle LUIZET, Clotilde GERARDIN, Christianne VINALS, Jeannine POMMIER, Eliane FOCE, Martine MARTINEZ,
 Messieurs : Michel BOULUD, Yves CASTIN, Jacky JOURDAN
- Absents :** Mesdames Frédérique LEPERS, Anne-Sophie VERDIEL, Véronique ALLAIS,
- Secrétaire :** Madame Martine MARTINEZ

ASSOCIATION DES ENFANTS ET AMIS DE CHATEAUVIEUX

Madame la Vice-présidente propose au Conseil d'Administration qu'une participation soit allouée à l'Association des enfants et amis de CHATEAUVIEUX pour les fêtes de Noël 2024. Aujourd'hui, sept personnes de la commune sont accueillies au sein de la maison de retraite de CHATEAUVIEUX.

Le Conseil d'Administration du CCAS après avoir délibéré à l'unanimité

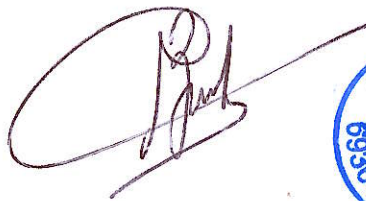
DECIDE d'allouer à l'Association des enfants et amis de CHATEAUVIEUX une participation de **245 € (35€x7)** pour l'année 2024.

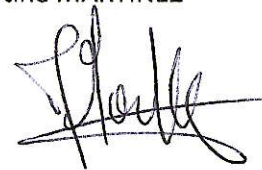
DIT que la dépense est prévue au chapitre 65 du budget 2024,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le Président
 Michel BOULUD

Le secrétaire de séance
 Martine MARTINEZ





Publié le 25 novembre 2024
 Transmis en Préfecture 25 novembre 2024